



1^{ère} SESSION
D'EXAMEN
juin 2014

Objectifs

Former des professionnels de l'accompagnement, des soins et des services à la personne, amenés à exercer leurs fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en **structures collectives**.

Public

Le Baccalauréat Professionnel Services de Proximité & Vie Locale se déroule en 3 ans

- **En classe de 2nde**, ce Baccalauréat professionnel s'adresse aux **jeunes issus de 3e**.
- **En classe de 1ère**, il est accessible aux élèves :
 - ❑ soit titulaires d'un CAP PE (Petite Enfance) ou d'une MCAD (Mention Complémentaire d'Aide à Domicile),
 - ❑ soit ayant effectué une seconde ou une première générale ou technologique.

Les qualités requises pour ce baccalauréat sont :

- le goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- la maturité, l'autonomie, le sens des initiatives
- le souci constant de la bienveillance des personnes
- la discrétion professionnelle

Formation

La formation s'articule autour de l'enseignement général, de l'enseignement professionnel (théorique & pratique), et de la formation en milieu professionnel.

L'enseignement général

- Français, Histoire-Géographie, Education Civique
- Mathématiques, Sciences Physiques
- Langues Vivantes
- Education Physique et Sportive
- Arts Appliqués & Culture artistique

L'enseignement professionnel

► Théorique et pratique en classe

- ❑ Biologie et microbiologie appliquées, Nutrition, Alimentation
- ❑ Techniques professionnelles et technologie associée : Services à l'utilisateur, Ergonomie & Soins, Animation & Education à la santé
- ❑ Sciences Médico-Sociales : Connaissance des publics et des structures, Méthodologie d'intervention, Communication
- ❑ Economie-Gestion
- ❑ Prévention, Santé, Environnement

► Formation en milieu professionnel

- ❑ **22 semaines en milieu professionnel réparties sur les 3 années de formation**
 - 6 semaines en Seconde
 - 8 semaines en Première
 - 8 semaines en Terminale.
- ❑ **Dans les structures suivantes**
 - dans les établissements de santé, publics ou privés dont établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation...,
 - dans les structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées,
 - dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance, en écoles maternelles, en école élémentaire auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap.



1^{ère} SESSION
D'EXAMEN
juin 2014

Les épreuves du Bac Pro ASSP

Epreuves professionnelles	Coef.	Mode
E1 : Epreuve Scientifique et Technique	7	
E11 : Mathématiques	1,5	CCF
E12 : Sciences physiques et chimiques	1,5	
E13 : Conduite d'un projet d'établissement	4	
E2 : Epreuve Technologique Analyse de situation(s) professionnelle(s)	4	Écrit (4h)
E3 : Epreuve Professionnelle	10	
E31 : Soins hygiène et de confort, de services à la personne en structure	4	CCF
E32 : Projet d'animation	2	
E33 : Conduite d'action éducation à la santé	2	
E34 : Economie, Gestion	1	
E35 : Prévention, Santé Environnement	1	

CCF : Contrôle en Cours de Formation

Epreuves générales	Coef.	Mode
E4 : Epreuve de Langue Vivante	2	CCF
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie & Education Civique	5	Écrit
E51 : Français	2,5	2h30
E52 : Histoire, Géographie et Education civique	2,5	2h
E6 : Epreuve d'Arts Appliqués et cultures artistiques	1	CCF
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF

Epreuves facultative	Coef.	Mode
Langue vivante (nécessairement différente de la langue vivante obligatoire)	Note > 10	Oral (20 min)

CCF : Contrôle en Cours de Formation